Conseil d'établissement

Lundi 23 janvier

Organisation des instances de l'école et actualités.

Ecole Saint Joseph

Bazouges Cré sur Loir

Le Conseil d'établissement

Comment participer ?

Copier le lien de participation

1. Allez sur wooclap.com
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
ZJOCOZ

1. Envoyez @ZJOCOZ au 06 44 60 96 62
2. Vous pouvez participer

Le conseil d'établissement

- *D'après les articles 120 à 123 du Statut de l'Enseignement Catholique*

Pourquoi un conseil d'établissement ?

- C'est la structure de communication et de réflexion
- C'est le seul lieu où peuvent se retrouver tous les partenaires de la communauté éducative
- Il organise la participation de tous
- Il est consultatif
- Il ne peut se substituer ni aux pouvoirs de décision du CE, ni à celui de l'OGEC

Ses rôles ?

- Rôle de réflexion
- Rôle d'orientation
- Rôle d'étude et de conseil

- **En tout état de cause, il reste consultatif et non décisionnaire.**

Son fonctionnement ?

- Il se réunit 2 à 3 fois par an
- Il se dote d'une rigueur de fonctionnement :
  - Un ordre du jour précis
  - Un secrétaire de séance qui rédige le CR sous la responsabilité du CE
  - Il peut se référer au règlement intérieur
  - Les choix de dates et d'horaires doivent permettre de faciliter la présence des acteurs de communauté éducative.

Objets de travail possibles

Le projet éducatif	L'appartenance à l'Enseignement Catholique	L'animation pastorale	L'animation pédagogique
- Elaboration - Evaluation - Actualisation	- Les orientations diocésaines - La solidarité	- Le projet pastoral diocésain - La catéchèse - Les relations avec la paroisse	- Présentation du projet d'école - Echanges autour des rythmes scolaires

La prospective	La vie scolaire	L'information et la communication	Aménagement des locaux
Quelle évolution de l'école dans les années à venir ?	- Echanges autour du règlement intérieu - Aménagement de la semaine scolaire - Qualité de vie au sein de l'école	- Développement des TIC - Interne	- Projet d'investissement - Réaménagement de locaux

Le Restaurant scolaire

Comment participer ?

Copier le lien de participation

1. Allez sur wooclap.com
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
ZJOCOZ

1. Envoyez @ZJOCOZ au 06 44 60 96 62
2. Vous pouvez participer

L'APEL, l'OGEC et le CE

Comment participer ?

1. Allez sur wooclap.com
2. Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
QGKTPS

1. Envoyez @QGKTPS au 06 44 60 96 62
2. Vous pouvez participer

Copier le lien de participation

Articles du statut de l'EC (APEL)

1

[art.298]

Par leurs initiatives, ces associations concourent à la vitalité et à l'animation des communautés éducatives, à la représentation des familles dans leur diversité, à la solidarité entre parents et entre écoles catholiques dans un esprit de fraternité, à la réflexion sur les enjeux éducatifs et scolaires

2

[art.299]

Pour vivre une authentique communauté des parents au sein de la communauté éducative, une association des parents d'élèves se constitue dans chaque école catholique, dont elle reconnaît et promeut le projet éducatif

3

[art.300]

Les associations ainsi fédérées participent aux diverses instances et conseils de l'Enseignement catholique.

4

[art.301]

Les Apel [...] respectent les dispositions du Statut de l'Enseignement catholique, ce dont l'Apel nationale est la garante.

Articles du statut de l'EC (OGEC et CE)

1

[art.139]

L'organisme de gestion collabore étroitement avec le CE dans un climat de confiance réciproque pour favoriser l'exercice de ses fonctions, telles qu'elles résultent de sa lettre de mission, du présent Statut et des lois en vigueur : – le président et les organes délibérants de l'organisme de gestion donnent au CE les délégations et les moyens nécessaires à l'exercice de sa responsabilité ; – le CE respecte les décisions économiques et financières que prend l'organisme de gestion, après concertation avec lui.

1

[art.145]

Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement.

3

[1.3]

Pour assurer l'unité de son établissement, le chef d'établissement met en place le conseil d'établissement qu'il préside de droit. Il est garant du projet d'établissement. Il veille à la cohérence des activités des divers groupements, membres de la communauté éducative ; à cet effet, lui ou son représentant participe à leurs réunions.

2

[art.147]

Il lui revient en propre de rappeler le projet éducatif, d'impulser, d'animer, d'accompagner et coordonner les équipes, en déléguant et en faisant confiance.

4

[2.9]

Par délibération du conseil d'administration de l'organisme de gestion, le chef d'établissement reçoit les délégations nécessaires à l'exercice de ses responsabilités dont il rend compte régulièrement. Dans ce cadre, le chef d'établissement : ▯ participe à l'élaboration de l'ordre du jour de toutes les réunions de l'organisme de gestion ; ▯ participe à toutes les réunions de l'organisme de gestion. Il peut être invité à se retirer le temps d'une délibération relative à son contrat de travail ; ▯ propose, ordonnance et exécute le budget ; ▯ reçoit délégation de signature pour les opérations postales et bancaires sur tous les comptes ouverts dans l'établissement selon les modalités fixées par le conseil d'administration ; ▯ recrute dans la limite des postes définis au budget, toute personne salariée de l'établissement ; 18 ▯ cosigne, ès qualités, avec le président de l'organisme de gestion, les contrats de travail ; ▯ procède en accord avec le président de l'organisme de gestion, aux licenciements ; ▯ veille à l'application du Code du travail et des accords collectifs ; ▯ gère les relations avec les représentants des personnels, préside les instances représentatives du personnel par délégation spéciale du président de l'organisme de gestion, engage et mène les négociations obligatoires.

Actualités Enseignement Catholique
Effectifs

- 500 000 élèves en moins en France privé/public d'ici à 5 ans
- Fermetures nombreuses à venir
- Période difficile pour les 3-4 ans à venir

E. Nationale	44	49	53	72	85	ACADEMIE
1er Degré enquête lourde	47 608	30 993	9 738	8 172	30 980	127 491
Evolution N-1	- 462	- 595	- 127	- 152	- 645	- 1981
%	- 23	- 30	- 6	- 8	- 33	
2nd Degré enquête lourde	50 775	33 802	10 515	11 587	30 159	137 038
Evolution N-1	- 209	- 347	- 3	- 47	- 191	- 797
%	- 26	- 44	- 0,4	- 5	- 24	
Total effectif	98 383	64 795	20 353	19 859	61 139	264 529
Total évolution N-1	- 671	- 942	- 130	- 199	- 830	- 2778
%	- 24	- 34	- 5	- 7	- 30	

Actualités Enseignement Catholique
ETP à rendre

- 516 fermetures privé/public en Pays de la Loire
- La Sarthe la mieux lotie
- Le Maine et Loire en difficulté

Fermeture en EC	93 parmi les 516	
44	- 11	
49	- 41	
53	- 8	
72	- 6	
85	- 27	
TOTAL	- 93	
	1er degré	***2nd degré***
44	- 10	- 1
49	- 35	- 6
53	- 5	- 3
72	- 6	0
85	- 20	- 7
TOTAL	- 77	- 16

Actualités
Ecole St Joseph
Effectifs

- 44 élèves à la rentrée septembre 2022
- 49 élèves en Janvier 2023
- 7 CM2 sur le départ
- 51 élèves attendus pour septembre 2023
- 14 Inscriptions et futures inscriptions depuis septembre 2022
  - 7 en TPS/PS
  - 1 en MS
  - 1 en GS
  - 1 en CP
  - + 2 en MAT-CP (niveaux non connus à ce jour)
  - 1 en CM1
  - 1 en CM2

Projet éducatif

A réécrire

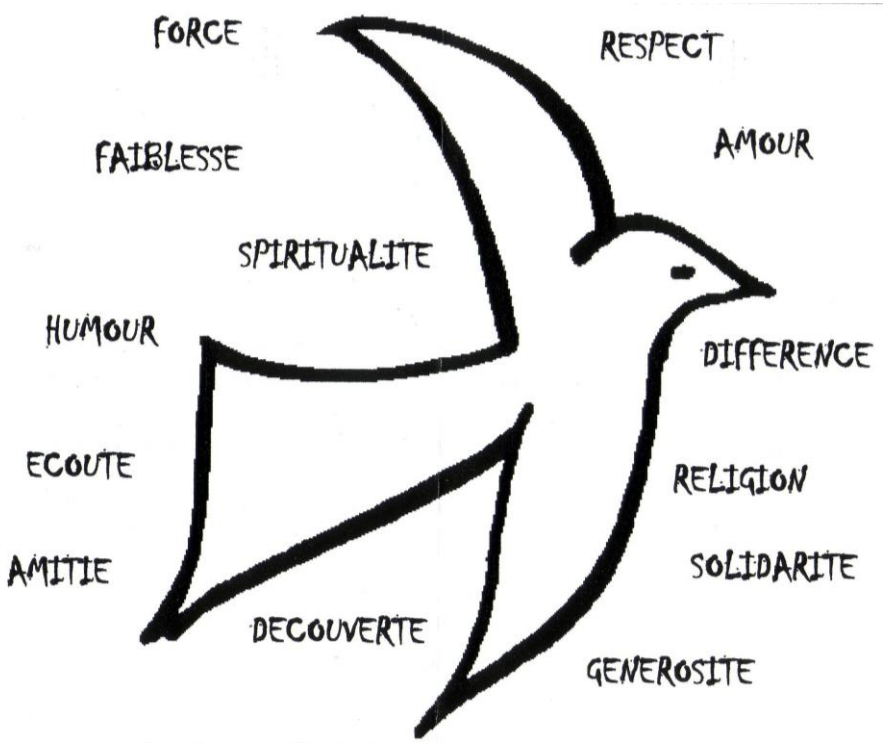

Enfin, à l'école saint Joseph, chaque enfant est une personne unique, accueillie, acceptée, aimée telle qu'elle est. C'est un lieu où il fait bon vivre, où il fait bon apprendre, ou chacun, quelle que soit sa tache, est heureux d'œuvrer pour l'épanouissement de chaque enfant,

ECOLE SAINT JOSEPH
14 place de la mairie
72200 BAZOUGES SUR LE LOIR

PROJET EDUCATIF

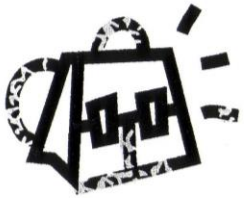

Projet éducatif

A réécrire

Historique.

L'école est un établissement d'enseignement catholique crée à l'origine par des religieuses.

Son projet éducatif est « enraciné dans le Christ et son Evangile ».

Communauté Éducative.

- l'équipe pédagogique.
- les élèves.
- les parents.
- les associations: OGEC,APPEL.
- les personnels de service.

L'école lieu de vie.

- l'élève y est heureux.
- l'élève est acteur de son apprentissage.
- les responsabilités sont partagées.
- la parole de l'enfant est prise en compte.
- ouvert au monde et à la société.
- ouvert à tout enfant.
- où l'on construit le citoyen de demain.

Développer les relations.

- en respectant les autres, en se respectant soi-même.
- en acceptant les différences.
- en développant l'esprit d'entente, de solidarité.
- avec Dieu, en avançant avec Jésus dans la lumière de l'Evangile tout en découvrant une culture religieuse.

Merci pour votre participation ☺

Lundi 23 janvier

Organisation des instances de l’école et actualités.

Ecole Saint Joseph

Bazouges Cré sur Loir